

### FRANCHE COMTE

Bulletin N° 16 – Semaine 30 – 2 pages

#### Prévisions du 28 juillet au 2 août

Les températures vont rester fraîches cette semaine encore. Un passage pluvieux est annoncé pour demain en fin de matinée et ne devrait représenter que de faibles précipitations. Le temps par la suite devrait se stabiliser alternant passages nuageux et périodes ensoleillées. Les températures devraient commencer à remonter en fin de période.

Indice de confiance : **3/5** - Source Météo France

#### Stades

Le retour de conditions météorologiques moins favorables (couverture nuageuse et températures relativement fraîches en dessous des normales saisonnières) a mis un frein à la pousse soutenue que nous observions depuis un mois.

La pluie est un des points marquants de la semaine écoulée, lors de la séquence pluvieuse du 21 au 23 juillet, avec des cumuls d'eau compris entre 4,5 et 16,8 mm.

#### Mildiou

##### Situation au vignoble au 26 juillet

Toutes les contaminations qui ont eu lieu jusqu'au 14 juillet ont maintenant extériorisé leurs symptômes. Une sortie de taches plus ou moins importante a été notée sur le jeune feuillage. La plus part des situations reste à ce jour quasi indemne de mildiou ou présente quelques taches éparses. D'autres sont plus touchées avec une attaque sur les feuilles récemment formées.

Sur grappes, la situation est restée saine et n'a pas évolué dans la grande majorité des cas.

##### Le point sur les contaminations en cours

Les contaminations de la séquence pluvieuse du 21-23 juillet ne sont pas encore arrivées en fin d'incubation. Les symptômes correspondants devraient apparaître à partir d'aujourd'hui pour les secteurs Sud et centre et demain pour le Nord.

**La situation mildiou a relativement peu évoluée ces derniers jours. Celle-ci sera très certainement amenée à bouger de nouveau sur le feuillage d'ici la fin de la semaine avec l'apparition des symptômes liés aux derniers épisodes pluvieux.**

**La situation, dans l'ensemble, reste satisfaisante.**

## Oïdium

L'état sanitaire reste globalement assez satisfaisant avec une absence ou une légère présence de la maladie dans un certain nombre de situations.

Globalement la forte pression oïdium se fait ressentir sur le vignoble.

**Certaines situations deviennent préoccupantes, c'est le cas des témoins non traités, mais aussi d'un certain nombre de parcelles où l'état sanitaire des grappes se dégrade.**

## Black-rot

Les premiers symptômes sur grappes ont été notés sur une parcelle sensible de Mesnay (2 baies sur 200 grappes). Le stade de fin de sensibilité sur grappe est maintenant atteint sur l'ensemble du vignoble.

## Botrytis

La présence de botrytis est notée ponctuellement. La fréquence d'attaque ne dépasse pas la plupart du temps 1 à 4% de grappes touchées. Le plus souvent, on note une baie concernée. Ce développement est uniquement lié au cumul d'eau et au gonflement des baies. En aucun cas, les quelques perforations de vers de grappe observées actuellement ne sont en cause.

## Vers de Grappe

**Vols** : le vol de cochylis se termine en tous secteurs. Concernant l'eudémis les prises s'avèrent plus chaotiques..

**Pontes** : Dans l'ensemble du vignoble, le niveau de pontes reste très faible à nul.

**Perforations** : Les comptages n'ont pas permis de déceler un grand nombre de perforations, tout au plus 10 symptômes pour 100 grappes dans une parcelle de Voiteur. Ceci apparaît en conformité avec les faibles à très faibles niveaux de pontes observés dans la plupart des secteurs.

***PROCHAIN BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL : mercredi 4 août***

***DERNIER BSV DE LA CAMPAGNE PHYTOSANITAIRE 2010***

\*\*\*\*\*

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Franche-Comté et rédigé par la Société de Viticulture du Jura en collaboration avec la Chambre d'agriculture de Côte d'Or et le SRAL Bourgogne, à partir des observations réalisées par : Société de Viticulture du Jura – Coopérative Terre Comtoise - Interval

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAFC dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.